

## Message à transmettre

### La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) lance un appel à témoignages

Le 3 juin 2019, la Commission Indépendante sur les Abus sexuels dans l'Église (CIASE) a lancé un appel à témoignage pour recueillir la parole de personnes victimes ou témoins d'abus sexuels commis par des prêtres ou religieux/ses depuis 1950.

La Province jésuite d'Europe Occidentale Francophone soutient ce travail de reconnaissance et de mémoire de drames qui ont blessé très profondément et durablement de nombreuses victimes. Elle collaborera activement aux autres demandes adressées par la CIASE : communication d'un questionnaire sur le nombre de dossiers pour abus sexuels recensés et mise à disposition de ses archives.

Nous invitons toute personne ayant subi des abus sexuels de la part d'un jésuite à prendre contact avec la plateforme mise en place, pour le compte de la CIASE, par la Fédération France Victimes et accessible via les **coordonnées suivantes** :



La cellule d'accueil et de veille de la Province EOF reste également disponible via le lien suivant : <https://www.jesuites.com/contact/en-cas-dabus>

Vous trouverez ci-dessous **le message de la CIASE**

**Rien ne pourra changer si la parole n'est pas d'abord donnée aux victimes et aux témoins d'abus sexuels sur mineurs et personnes vulnérables.**

La première priorité de la CIASE est donc de faire en sorte que puisse être exprimée et recueillie la parole de ceux qui ont souffert en personne ou qui sont en capacité de témoigner d'abus sexuels, afin que puisse se développer un travail de reconnaissance et de mémoire.

Ce travail d'écoute et de recueil de la parole des victimes permettra aussi à la CIASE de mesurer l'ampleur du phénomène et des traumatismes subis, d'apprécier la réaction des responsables de l'époque, d'analyser les dysfonctionnements et de formuler des recommandations pour éviter la réitération de tels crimes ou délits. La CIASE est très consciente que ces drames, s'ils demeurent enfouis, continuent des années durant de blesser les victimes. Il n'est jamais trop tard pour en parler.

La CIASE ne prétend pas guérir le mal qui a été fait, ni se substituer à la justice, aux services médicaux et sociaux ou aux associations œuvrant, par l'écoute ou le soin, à la prise en charge des victimes et des auteurs d'abus sexuels. Elle est là pour entendre, comprendre, prévenir et proposer, publiquement, de nouvelles voies pour en sortir.

Chaque témoignage participera à cette ambition et apportera sa pierre à l'édifice.

Nous invitons les victimes ou témoins d'abus sexuels commis par des prêtres ou des religieux à prendre contact avec l'équipe que la CIASE a mise en place, en partenariat avec la fédération France Victimes en s'appuyant sur des professionnels reconnus et en recrutant des personnels spécialement formés, disponibles 7 jours sur 7, de 9h à 21h. Vous pouvez aussi nous écrire par mail ou par courrier.

Numéro de téléphone : 01 80 52 33 55.

Courriel : [victimes@ciase.fr](mailto:victimes@ciase.fr)

Adresse postale : Service CIASE - BP 30 132 - 75525 Paris cedex 11

Votre anonymat sera préservé et les données recueillies seront traitées avec toutes les garanties requises. La CIASE remercie par avance toutes celles et ceux qui répondront à cet appel.

**Ce qui fait que les victimes le demeurent et que les abus perdurent, c'est le silence. Ensemble nous devons trouver la force de le briser.**

<https://www.ciase.fr>